

# **Fête du travail**

## **DISCOURS DE SON EXCELLENCE, MONSIEUR MACKY SALL**

Madame le Premier Ministre ;  
Madame la Présidente du Conseil économique, social et environnemental ;  
Messieurs les Ministres d'Etat ;  
Monsieur le Ministre de la Fonction publique, du Travail, du Dialogue social et des Organisations professionnelles ;  
Mesdames, Messieurs les Ministres ;  
Madame, Messieurs les Secrétaires généraux des Centrales syndicales de travailleurs ;  
Messieurs les Présidents des Organisations patronales ;  
Chers Travailleurs, Honorables invités ; Mesdames, messieurs,

Nous célébrons, aujourd'hui, la fête internationale du Travail, un moment de fortes retrouvailles entre l'Etat et les organisations syndicales de travailleurs.

J'éprouve toujours un réel plaisir à présider cette importante cérémonie qui, au-delà de sa dimension symbolique, nous interpelle constamment sur les urgences socio-économiques auxquelles notre cher pays doit faire face.

C'est pour moi l'occasion de rendre, au nom de la Nation, un hommage mérité aux grandes figures du mouvement syndical sénégalais pour leur contribution décisive à la lutte pour les libertés démocratiques et syndicales.

Mesdames, Messieurs,  
Depuis des décennies, notre pays a réalisé d'énormes progrès en matière de droit du travail et de libertés syndicales.

Comme Vous le savez, le renforcement permanent du Dialogue social demeure une de mes préoccupations, au regard de la priorité que j'accorde à la préservation de la paix sociale dans notre pays.

En effet, sans stabilité sociale durable, toute œuvre de construction nationale pour l'émergence économique risquerait d'être hypothéquée.

A ce titre, la fête internationale du Travail doit raffermir le dialogue social inclusif entre l'Etat et les partenaires sociaux, et concilier le développement des entreprises et les revendications des travailleurs.

Il me plaît dès lors de rappeler les avancées notables obtenues dans le cadre des négociations sur les cahiers de doléances 2013 entre le Gouvernement et les centrales

syndicales de travailleurs. Des efforts importants ont été consentis, de part et d'autre, pour satisfaire les revendications des travailleurs, de la façon la plus judicieuse et en fonction des possibilités de l'Etat.

C'est le lieu de saluer les différents accords déjà signés avec les syndicats des secteurs de l'éducation, de la santé et des hydrocarbures, ainsi que les négociations en bonne voie qui sont menées avec le secteur des transports routiers pour pacifier durablement le climat social au Sénégal.

J'engage ainsi le Gouvernement à poursuivre ce dialogue fructueux avec tous les partenaires sociaux, en examinant, de manière diligente, les revendications, et en s'employant à leur trouver des solutions adéquates, dans le cadre de négociations responsables et constructives.

C'est assurément là, toute la portée du Pacte national de stabilité sociale et d'émergence économique, signé récemment entre l'Etat et tous les partenaires sociaux, à l'issue de la Première Conférence sociale, qui marque un tournant historique dans la refondation et la modernisation des relations professionnelles au Sénégal.

Avec la signature de ce Pacte, notre pays vient de faire un saut qualitatif dans la consolidation d'une paix sociale durable et l'ancrage d'un environnement des affaires propice pour l'émergence, gage de l'épanouissement des travailleurs et des populations en général.

J'invite donc le Gouvernement et tous les partenaires sociaux à en assurer le suivi par la mise en œuvre d'un plan d'actions consensuel qui permettra l'exécution des engagements pris par les différentes parties prenantes de ce Pacte décisif et mobilisateur. A cet égard, j'exhorte le Gouvernement à hâter la mise en place du Haut Conseil du Dialogue social.

Mesdames et Messieurs,

La fête internationale du Travail doit également être, pour le Gouvernement, les employeurs et les travailleurs, l'occasion d'une introspection et d'une réflexion collective. Interrogeons nous sur nos responsabilités respectives, en tant que partenaires engagés dans la construction de notre pays.

Nous avons, chacun en ce qui le concerne, dans son secteur d'activités et ses attributions propres, un rôle majeur à jouer pour apporter des solutions aux préoccupations des travailleurs. Des solutions qui tiennent compte des défis de productivité et de compétitivité de nos entreprises, dans le respect des équilibres macroéconomiques.

Chers Travailleurs,

Je vous réitère, ici, ma volonté d'améliorer la prise en charge de vos préoccupations essentielles : le renforcement du droit syndical, la protection sociale, de meilleures conditions de travail et l'augmentation du pouvoir d'achat, dans la mesure de nos moyens.

Au demeurant, le Gouvernement du Sénégal a déjà pris, depuis deux ans, plusieurs mesures sociales exceptionnelles et consenti des efforts considérables pour soutenir le bien être des travailleurs et des populations. Nous pouvons notamment rappeler : la baisse de l'impôt sur les salaires, la revalorisation de 10% des pensions de retraite à l'IPRES, la baisse du coût du loyer, le lancement des programmes relatifs aux bourses de sécurité familiale, à la Couverture Maladie Universelle, à la gratuité des soins pour les enfants de 0 à 5 ans, ainsi qu'à l'extension de la protection sociale aux personnes vulnérables. Autant d'initiatives qui concourent à l'amélioration du quotidien des sénégalais.

S'agissant de la généralisation de la retraite à 60 ans dans le secteur privé, j'ai donné des instructions au Ministre chargé du Travail, lors du Conseil des Ministres délocalisé à Kédougou le 17 avril 2014, d'engager les concertations avec toutes les organisations patronales et syndicales de travailleurs.

Chers Travailleurs,

Cette fête du 1er mai, doit aussi nous inciter à approfondir les ruptures et à intensifier le sursaut en faveur d'une morale de l'effort et du travail, pour ancrer la productivité et la compétitivité dans tous les actes de la vie économique et sociale.

J'accorde la plus haute attention au CULTE DU TRAVAIL et de l'EXCELLENCE.

Nous devons tous en être conscients, le développement de notre pays ne se réalisera que par le sens élevé du travail bien fait.

C'est l'une des conditions de réussite du Plan Sénégal Emergent (PSE), validé par nos partenaires techniques et financiers. Son exécution nécessite l'implication effective des travailleurs et des employeurs, dans un élan national, pour une croissance forte et inclusive. Autrement dit, nous lançons un nouveau contrat social pour l'émergence, et pour favoriser la création intensive d'emplois, surtout pour les jeunes et les femmes.

Dans cette dynamique, je puis vous assurer que le Gouvernement est mobilisé pour renforcer l'Administration, afin d'accentuer, dans toutes les sphères de la vie professionnelle, la promotion de l'emploi, le respect des droits fondamentaux des travailleurs et leur protection sociale.

Je renouvelle, ici, mon engagement et celui du Gouvernement à ne ménager aucun effort pour la consolidation de tous les droits fondamentaux au travail, pilier essentiel du travail décent tel que consacré par l'Organisation Internationale du Travail.

Mesdames, Messieurs,

Nous entamons, ce 1er mai, une nouvelle ère de célébration de la fête internationale du travail, avec un nouvel état esprit.

Un esprit de responsabilité collective avec un objectif commun, le développement du Sénégal, afin d'assurer un avenir meilleur aux futures générations.

Bonne Fête du Travail !

Je vous remercie de votre attention.